

LGV : la région "cède au chantage"

Poitou-Charentes. Pour ne pas pénaliser la région, Ségolène Royal accepte de verser la somme que lui réclame l'État. Mais sa colère est vive.

Contrainte et forcée, Ségolène Royal a fini par accepter de verser la participation de la Région à la future ligne TGV que lui réclame le gouvernement. La présidente de Poitou-Charentes avait proposé de consacrer les fonds des collectivités territoriales à l'achat des terrains devant accueillir la future ligne à grande vitesse qui seraient ensuite loués à l'exploitant.

François Fillon a répondu non, avançant des raisons techniques (la « NR » d'hier). Mais surtout, le Premier ministre a fait savoir que, faute de participation de la région, la réalisation des barreaux de Châtelle-

rault, Poitiers et Angoulême serait différée. Ce qui signifiait : pas de desserte TGV pour ces trois villes.

Ségolène Royal a donc décidé de se plier aux exigences de Matignon. Sa réponse devrait parvenir incessamment au Premier ministre et la présidente de Région y a mis les formes : « Je cède au chantage pour ne pas pénaliser la région », écrit-elle notamment avant de souligner que l'attitude de l'État confirme qu'il est « mal géré puisque ses caisses sont vides » et qu'il doit puiser dans celles d'une région qui, elle, dixit sa patronne, est bien gérée.

« C'est une forme de racket, commentait hier Ségolène

Royal, en visite dans le Civraisien. *C'est une atteinte à la démocratie locale. Cette dépense imposée se fera au détriment d'investissements que nous avions prévu de faire.* » La somme mise à la charge de la Région, dans l'hypothèse où tous les autres partenaires locaux accepteraient de participer à l'enveloppe de 310 millions que l'État réclame pour Poitou-Charentes, devrait s'élever à 110 à 120 millions d'euros. La signature de l'accord avec l'ensemble des collectivités territoriales devrait intervenir en tout début de semaine.

Vincent Buche

en savoir plus

> Une source proche du ministère des Transports indiquait hier que le concessionnaire de la future LGV sera choisi à la fin 2010. Les travaux de ce qui constituera le plus gros chantier d'Europe démarreraient dès le début 2011.

> Certains observateurs font remarquer que la présidente de Région avait tout intérêt à céder : les rames TGV sont fabriquées par l'usine Alstom de La Rochelle et lorsque les commandes sont trop importantes, Alstom sous-traite une partie du travail à l'usine Heuliez de Cerizay, dont l'avenir tient à cœur à Ségolène Royal.

